



HAL
open science

Licence professionnelle Formulation cosmétique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Formulation cosmétique. 2016, Université du Havre. hceres-02039823

HAL Id: hceres-02039823

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039823>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Formulation cosmétique

- Université du Havre

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université du Havre

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Industrie chimiques et pharmaceutique spécialité Formulation cosmétique* est l'une des deux formations professionnalisantes au niveau Bac+3 dans le domaine de la chimie, proposées par l'Unité de formation et de recherche (UFR) des sciences et techniques de l'Université du Havre. Unique dans la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université et bien adossée depuis son ouverture en 2004 aux partenaires industriels et au pôle de compétitivité du domaine de spécialité, elle vise à former des techniciens spécialisés en recherche et développement dans le domaine de la formulation cosmétique, en réglementation et en contrôle qualité, à l'adresse de petites, moyennes entreprises ou grands groupes reconnus.

Accessible en formation initiale, continue ou à la validation des acquis par l'expérience (VAE), son programme pédagogique s'articule autour de sept unités d'enseignement (UE) suivies par l'ensemble de la promotion où sont abordées les disciplines transversales scientifiques (chimie, biologie, microbiologie, mathématiques et physique) et autres enseignements permettant d'acquérir des compétences transverses (anglais, gestion de projet, connaissance de l'entreprise, bureautique, ressources humaines), des enseignements de spécialité (techniques d'analyses des matières premières et des produits formulés, réglementation), un projet tuteuré et un stage de quatre à six mois en entreprise.

Synthèse de l'évaluation

Le soutien de nombreux industriels, celui de la recherche au travers du laboratoire URCOM (unité de recherche en chimie organique et macromoléculaires), l'inscription dans le pôle de compétitivité « Cosmetic valley » et l'adossement à la société française de cosmétologie justifie cette offre de formation professionnalisante dans l'offre de l'UFR Sciences et techniques de l'Université du Havre et dans le champ de formation *Sciences et technologies*. Seule licence professionnelle du domaine des industries chimiques et pharmaceutiques de l'université, cette spécialité *Formulation cosmétique* ne présente pas de formation équivalente en Normandie et seulement quelques concurrentes au niveau national (quatre universités sont citées). Cependant, son positionnement exact dans la communauté d'universités et établissements Normandie université (ComUE) n'est pas discuté dans le dossier.

Le programme pédagogique conçu à hauteur de 481 heures (hors projet tutoré et stage), en étroite collaboration avec les acteurs économiques, est unique pour tous les étudiants et se trouve en bonne cohérence avec son intitulé *Formulation cosmétique* et son objectif de professionnalisation. Les contenus d'enseignement sont en lien direct avec la spécialité de la formation. Cependant, rien n'est prévu quant à une éventuelle remise à niveaux des étudiants originaires de formations différentes. La distribution annuelle des unités d'enseignements (UE) assure une acquisition progressive des compétences dans le domaine de la formulation et dans la connaissance du monde professionnel, avec près de 54 % des heures du second semestre consacrés. Certains de ces enseignements sont totalement ou partiellement mutualisés avec la licence professionnelle *Formulation et développement industriel de produits alimentaires* (LP FODIPA) voire avec le master 2 *Arômes, parfums et cosmétiques* pour les conférences et les visites d'entreprise. La répartition des coefficients et crédits ECTS (European credit transfer system) est en bonne adéquation avec les objectifs formulés. Le projet tutoré et le stage représentent logiquement chacun une UE et compte pour 30 % des ECTS. Cependant, le nombre d'heures consacrées au projet tutoré est nettement en deçà des exigences fixées par l'arrêté de 1999 sur les licences professionnelles (60 heures sont consacrées au projet tuteuré sur 541 heures totales, soit 11 % du volume horaire total de la formation, hors stage). Les professionnels, qui représentent 25 % des intervenants, assurent moins de 8 % des heures d'enseignements. Ces heures représentent moins du tiers de celles consacrées à l'enseignement de la spécialité. Le diplôme est délivré par un jury pour les étudiants ayant obtenu non seulement une moyenne générale annuelle supérieure ou égale à 10/20 (avec ou sans compensation semestrielle), mais aussi une moyenne hors stage supérieure ou égale à 10/20, valorisant ainsi les connaissances plus fondamentales. Si aucun dispositif spécifique de suivi des compétences n'est mis en place pendant l'année de formation des étudiants, les compétences scientifiques et transverses attendues des diplômés sont bien décrites dans la fiche descriptive de la certification joint au diplôme (Fiche répertoire RNCP).

Le pilotage est assuré par un enseignant-chercheur, responsable de la formation et deux autres intervenants principaux (un enseignant-chercheur et un contractuel). Cette équipe peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement dont la composition et les rôles répondent aux attentes et sur une équipe pédagogique élargie à tous les intervenants. Alors que les rencontres et échanges réguliers et la réalisation annuelle d'une évaluation font que les étudiants sont bien impliqués dans le déroulement de la formation, peu d'indices sont fournis sur une démarche d'auto-évaluation de la part de l'équipe de formation. On déplore que le soutien important industriel ne transparaît pas suffisamment dans les enseignements effectués en présentiel.

Les effectifs sont stables sur les cinq années du contrat et en adéquation avec les besoins de l'activité professionnelle (13 à 15 étudiants par an). La formation bénéficie d'une bonne attractivité, avec un nombre de candidatures égal à près de neuf fois le nombre de places disponibles. On constate cependant que les étudiants ayant validé une L2 ne représentent que 7 à 15 % des inscrits. L'absence de dispositifs de mise à niveau, de passerelle ou de réorientation peut expliquer cette disparité de public. Au bon taux de réussite (entre 87 et 100 %), il apparaît tout de même que, malgré un taux de réponse trop faible aux enquêtes, les diplômés s'insèrent rapidement dans les domaines des spécialités, en région et hors Normandie. Les postes occupés sont en parfaite adéquation avec les compétences et métiers visés.

Points Forts :

- Formation bien adossée au milieu professionnel.
- Bon taux de réussite.
- Cohérence du programme pédagogique avec les compétences des diplômés.
- Bonne attractivité de la formation.
- Mutualisation justifiée d'enseignements avec la LP *Formulation et développement de produits alimentaires*.
- Réel lien avec la recherche.

Points Faibles :

- Trop faible part des interventions des professionnels dans la formation en termes de volume horaire, ne respectant pas l'arrêté de 1999.
- Analyse insuffisante du suivi des diplômés.
- Faible proportion de L2 dans les promotions.
- Absence de dispositifs de suivi des compétences.
- Procédures d'auto-évaluation pas suffisamment mises en avant.

Recommandations

Au regard de l'ouverture professionnelle existante, le partenariat avec le milieu socio-économique devrait être plus effectif dans la formation. En particulier, le volume horaire de leurs interventions dans les unités d'enseignements spécifiques aux compétences visées devrait augmenter de manière à satisfaire aux recommandations de l'arrêté de 1999. De même, leur implication dans les projets tutorés pourrait être plus conséquente. Une réflexion pourrait être menée pour proposer la formation à l'alternance comme un moyen pour conforter les liens avec ces partenaires.

D'autre part, il semble indispensable de modifier le volume horaire consacré aux projets tutorés, qui reste largement en deçà des exigences fixées par ce précédent arrêté. Il est également important de mettre en place un suivi et une analyse efficaces des diplômés pour avoir une vision claire et pertinente de l'insertion.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les contenus des enseignements, établis en concertation avec les professionnels du milieu, sont répartis sur deux semestres. Le programme est en adéquation avec les objectifs scientifiques et de professionnalisation de la formation, sans oublier la nécessité de la maîtrise d'outils scientifiques transverses comme les mathématiques et la physique. Une professionnalisation progressive est abordée, en sus des enseignements liés à la connaissance du milieu professionnel, au travers d'un projet tutoré dont le volume horaire est cependant trop faible et d'un stage en entreprise.</p> <p>On souligne cependant l'effort de mutualisation de certains enseignements lorsqu'ils sont communs à d'autres formations dispensées sur le campus de l'UFR sciences et techniques, en particulier avec la LP <i>Formulation et développement de produits alimentaires</i> et, dans la mesure du raisonnable, avec le master 2 <i>Arômes, parfums et cosmétiques</i>.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence professionnelle est proposée par l'UFR sciences et techniques de l'Université du Havre et compte parmi les deux LP proposées dans le domaine de la chimie. Elle trouve une place légitime dans le champ de formation Sciences et technologie de l'établissement. Elle est l'unique formation équivalente dans la région. On regrette cependant que son positionnement au sein de la ComUE ne soit pas mieux défini dans le dossier.</p> <p>Elle est bien adossée au tissu économique régional et même au-delà (Ile-de-France). Sa reconnaissance est renforcée par l'appartenance au pôle de compétitivité « Cosmetic valley » et le peu de formations nationales concurrentes.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est assuré par une équipe restreinte de trois personnes bien impliquées dans les rôles administratifs et pédagogiques. Le statut contractuel d'un des membres interroge tout de même sur sa pérennité. L'équipe pédagogique dans son entièreté comprend 16 personnes dont 25 % sont issus du monde industriel et moins de 20 % du secondaire. On déplore que les heures assurées en présentiel par les professionnels soient très en deçà de ce qui est attendu pour une licence professionnelle. Elles ne représentent que 8 % du volume horaire (hors stage) et concernent essentiellement la connaissance de l'entreprise et trop peu la spécialité scientifique abordée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les promotions sont de taille relativement stable sur la durée du contrat et représentent entre 13 et 15 inscrits annuellement soit 81 à 93 % du potentiel d'accueil. Le taux de réussite est très bon (100 %, mis à part 2011-2013 avec 87 %). Même si le taux de réponse aux enquêtes est insuffisant (<50 %), il apparaît que les diplômés s'insèrent rapidement dans des emplois en lien direct avec les compétences obtenues. Un à deux étudiants seulement poursuivent leurs études pour l'obtention d'un master, ce qui est cohérent avec l'esprit d'une LP.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien avec la recherche est assuré par l'implication dans la formation d'enseignants-chercheurs. La majorité d'entre-eux est rattachée au laboratoire URCOM (unité de recherche en chimie organique et macromoléculaire) de l'université dont les thématiques de recherche sont en lien avec la cosmétique.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est très présente dans la formation. Elle se retrouve, d'une part, au niveau d'unités d'enseignement offrant les connaissances nécessaires du milieu industriel, la présentation d'outils permettant de s'y insérer, ou bien encore la réalisation d'un projet tutoré tout au long de l'année, puis d'un stage. D'autre part, les professionnels interviennent à différents niveaux qu'il s'agisse d'enseignements en présentiel (CM, TD, TP), de conférences, d'accueil de stagiaires et ils participent à la conception du programme pédagogique et de son évolution.</p>

Place des projets et stages	<p>En cohérence avec le programme pédagogique proposé et l'objectif de professionnalisation, le projet tutoré, traité en petit groupe, est construit autour d'un travail de R&D lié à une problématique industrielle. La durée consacrée à ce travail ne répond cependant pas aux recommandations de l'arrêté de 1999 sur les LP (11 % au lieu de 25 % du volume horaire hors stage).</p> <p>Le stage en entreprise d'une durée comprise entre quatre et six mois constitue le tiers des crédits ECTS de l'année.</p>
Place de l'international	<p>La LP n'est pas spécifiquement tournée vers l'international malgré les 32 heures d'anglais dispensés. Il existe cependant la possibilité pour les étudiants de réaliser leur stage à l'étranger, comme cela a été le cas en 2013-2014.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette formation s'adresse à des diplômés en chimie ou biologie, titulaires d'un DUT ou d'un BTS ou ayant validé une deuxième année de licence. La sélection des candidats est finalisée par un entretien individuel après une pré-sélection sur dossier. Malgré une large ouverture, on observe que les promotions restent majoritairement composées de titulaires de DUT ou BTS (supérieur à 85 %).</p> <p>L'attractivité est bonne, avec de nombreux dossiers de candidatures (en moyenne 140 dossiers/an) et plus de 90 % des candidats extérieurs à la région Haute-Normandie. On regrette cependant le trop faible nombre d'étudiants venant de L2 (7 à 15 %). Ce faible pourcentage pourrait être attribué à l'absence de passerelle formalisée avec la licence de chimie, mais également aux faibles effectifs de cette dernière.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements sont dispensés de manière conventionnelle, en présentiel. Les étudiants disposent d'un espace numérique de travail (ENT) mis en place au sein de l'Université sans que des liens soient particulièrement établis avec cette formation.</p> <p>Même si la fiche répertoire de la licence (RNCP) indique que cette formation est proposée en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, ce n'est pas le cas dans les faits et regrettable au regard de son adossement au milieu professionnel.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Si le projet tuteuré est évalué suite à une présentation orale des étudiants, la validation du stage n'est pas explicitée, alors qu'il compte pour 20 % de la totalité des crédits ECTS de la formation. Les autres unités d'enseignement sont quant à elles, plus classiquement évaluées au travers de contrôles continus et/ou d'examens terminaux.</p> <p>L'établissement, qui vote annuellement les modalités générales de contrôle des connaissances, organise deux sessions de contrôle des connaissances pour chaque semestre. La délivrance du diplôme est validée par un jury composé du responsable et d'intervenants de la LP, pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale à 10/20 soit par la validation individuelle de chacun des semestres, soit par compensation semestrielle. Cependant, la validation est contrainte à l'obtention d'une moyenne semestrielle au moins égale à 10/20, afin d'assurer un niveau théorique minimal. Le projet tutoré et le stage comptent respectivement pour 6 et 12 crédits.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Si les compétences attendues pour les diplômés de cette formation sont bien décrites dans le supplément au diplôme, aucun dispositif n'existe auprès des étudiants pour suivre leur acquisition.</p>
Suivi des diplômés	<p>Parallèlement aux dispositifs mis en place par l'établissement, le suivi des diplômés est réalisé par le responsable de la formation. Si le taux de réponse à l'enquête interne est supérieur à celles effectuées au niveau national et de l'université, il reste encore faible en ne fournissant l'information que pour 30 à 50 % des diplômés. Le caractère global des résultats (somme faite sur neuf promotions) ne permet pas d'apprécier l'évolution de l'insertion de manière pertinente.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Sous l'impulsion de l'université, les formations bénéficient pour leur évaluation de questionnaires anonymes et disponibles en ligne, créés par le CFVU, mais aussi de la mise en place de conseil de perfectionnement. La composition de ce conseil pour cette formation est cohérente avec les missions attendues à l'exception de l'absence d'étudiants de l'année en cours. En sus, la formation a mis en place sa propre évaluation,</p>

	<p>malheureusement non anonyme auprès des étudiants. La multiplicité de ces dispositifs montre la préoccupation réelle des responsables vis-à-vis de l'évaluation de leur formation. Se pose tout de même la question de la place de l'auto-évaluation et de son interprétation pour l'amélioration de la formation.</p>
--	--

Observations de l'établissement

LE HAVRE, le 30 mars 2016

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB

Directeur

Département des formations

Objet : observations relatives à la licence professionnelle Formulation Cosmétique

Monsieur,

Nous avons apprécié l'analyse réalisée et souhaitons apporter les observations suivantes :

Licence Professionnelle «Formulation Cosmétique »

Nous avons apprécié l'analyse réalisée et souhaitons apporter les observations suivantes

Un certain nombre de remarques s'avèrent très pertinentes, et doivent permettre de continuer à progresser dans le contenu comme dans l'organisation de la formation. Néanmoins, je souhaite apporter quelques explications et informations complémentaires, qui ont pour certaines pu être insuffisamment ou mal explicitées dans le dossier présenté. Il ne s'agit pas là de remettre en cause les modalités du processus d'évaluation de la formation, mais bel et bien de clarifier et préciser les points qui me semblent majeurs concernant cette formation considérée comme « Ecole cible » pour de nombreuses sociétés privées du secteur de la Cosmétique.

Au plan général, l'attractivité est très bonne, le taux d'échec est faible, l'insertion professionnelle est rapide, dans le secteur et les métiers visés, le taux de poursuite d'études qui est faible correspond aux objectifs d'une licence professionnelle.

L'enseignant de formulation, intervenant majeur de la formation, est un consultant de grand renom de la profession ; il travaille à ce titre pour de très nombreuses sociétés, PME à grands groupes, dans le monde entier. Il assure à lui seul environ 140h de la formation, essentiellement en laboratoire. Suite à une décision politique de l'université son contrat initial de PAST a été supprimé et transformé en contrat d'enseignement. Il apparaît sous cette rubrique dans le dossier d'évaluation. En comptabilisant son service la formation respecte bel et bien le critère du minimum du tiers des enseignements de spécialité assuré par des professionnels.

S'il est exact que peu d'étudiants ayant validé un L2 suivent effectivement la formation, cette situation s'explique tout d'abord par le fait que la très grande majorité des candidats à la formation sont issus de BTS et DUT (plus de 80% au total). Parmi tous les étudiants qui sont reçu en entretien individuel d'admission, la grande majorité des titulaires de L2 ambitionnent de poursuivre leurs études en Master, ce qui n'est absolument pas le but de la formation Licence Professionnelle qui vise avant tout une insertion professionnelle rapide.

Veillez recevoir mes cordiales salutations.

Le Président de l'université,

Pascal REGHEM